



27 Septembre 2010 - 18 Février 2011

Formation à la mise en œuvre du Règlement sanitaire international

Formation en cours d'emploi

Actuellement dispensée en anglais, la formation à la mise en œuvre du Règlement sanitaire international devrait être disponible en français à l'automne 2011.

4 organismes collaborateurs

- **Université de Georgetown, Faculté de Droit**, Institut de droit national et international de la Santé, États-Unis d'Amérique : Droit et Relations Internationales
- **Institut Bioforce Développement**, Programmes de Solidarité et Logistique de Santé, France : Formation de Formateurs
- **Université de Pretoria**, Ecole des systèmes de Santé et de Santé publique, Afrique du Sud : Systèmes de Surveillance et de Réponse
- **Université de Genève, Institut de médecine sociale et préventive** : Gestion de la Santé Publique



**Organisation
mondiale de la Santé**

> Contexte

La mobilité, l'interdépendance et l'interconnexion extrême du monde d'aujourd'hui créent une multitude de conditions propices à la propagation rapide d'évènements menaçant la santé des populations, tels que les maladies à potentiel épidémique, les affections d'origine alimentaire, ou la libération d'agents chimiques ou radio nucléaires, qu'elle soit accidentelle ou délibérée.

Ces évènements ne constituent pas seulement d'importants défis en termes de santé publique mais retentissent souvent de manière considérable sur l'économie, le commerce international, voire sur la stabilité sociale et politique.

Le Règlement sanitaire international révisé (RSI) fournit un cadre unique et novateur qui fixe les règles d'une coordination internationale dans un but de prévention, de protection et de réponse de santé publique aux menaces induites par de tels évènements.

Le caractère innovant des obligations prévues par ce règlement, qui s'adressent virtuellement à tous les pays, allié à l'évolution du contexte mondial, exigent un effort international en termes de sensibilisation et de formation spécifique au RSI. Cette nouvelle formation doit permettre de combler les lacunes existantes dans les programmes de formation qui englobent les disciplines nécessaires. Elle devrait être proposée aux professionnels concernés par la mise en œuvre du RSI.

> Objectifs de formation

- Renforcer les ressources humaines chargées d'instaurer et gérer des systèmes destinés à assurer la protection de la santé publique mondiale, dans le cadre de la mise en application du RSI.
- Développer des compétences en communication visant une collaboration internationale efficace.

> Public cible

Acteurs clés du RSI :

- Professionnels issus des Points Focaux Nationaux RSI
- Professionnels de Santé Publique
- Professionnels de secteurs connexes, publics ou privés : services de quarantaine, agriculture, transport et commerce, tourisme, éducation, issus d'organismes nationaux ou internationaux.

Chaque cohorte de participants comptera également des membres du personnel des bureaux nationaux et régionaux de l'OMS.

> Objectifs opérationnels en bref

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- **Informers les parties intéressées** sur la portée du RSI
- **Communiquer avec l'OMS** comme décrit dans le RSI
- **Recueillir, analyser et diffuser** les informations de santé publique essentielles
- **Guider ou agir de manière concertée avec les personnels** responsables de l'évaluation du risque
- **Guider ou agir de manière concertée avec les secteurs/personnels** impliqués dans le renforcement/acquisition des capacités essentielles de santé publique
- **Provoquer des réformes législatives, réglementaires et organisationnelles adaptées**
- **Préparer, coordonner, contrôler et évaluer la mise en œuvre** du RSI
- **Gérer efficacement une situation d'urgence**
- **Déterminer la vulnérabilité** des systèmes nationaux de santé dans la perspective d'une mise en place efficace du RSI
- **Examiner toute action** à la lumière d'autres aspects du droit international
- **Former les professionnels concernés** à la mise en œuvre du RSI

> Formation en cours d'emploi

La formation à la mise en œuvre du RSI est compatible avec une activité professionnelle en rapport et les contenus de la formation seront intégrés au contexte professionnel de chaque participant.

Modalités de formation et méthodes pédagogiques

Un enseignement diversifié, totalisant 210 heures de cours sur une période de plus de 5 mois, comprenant :

- 10 semaines de cours à distance avec tutorat (du 27 septembre au 03 décembre 2010) – 100 heures
- Interruption de 8 semaines consacrées aux projets individuels (du 06 décembre 2010 au 28 janvier 2011) – 30 heures
- 2 semaines de cours en face-à-face (Annecy, France, du 31 janvier au 11 février 2011) – 70 heures
- 1 semaine de cours à distance avec tutorat (du 14 au 18 février 2011) – 10 heures

En fonction des modalités de formation, différentes méthodes pédagogiques seront combinées, telles que :

- Conférences interactives en ligne
- Projets individuels
- Forums de discussion animés par des tuteurs
- Etudes de cas avec présentation des résultats
- Exercices de simulation, etc.

La 1ère formation à la mise en œuvre du RSI (22 mars - 30 juillet 2010) est actuellement dispensée à 37 participants issus de 32 pays des six régions de l'OMS, tous sont des professionnels travaillant dans les domaines des maladies transmissibles, du diagnostic de laboratoire et développement des capacités, mais également analystes politiques, professeurs d'université, juristes...



> Contenus

Module 1 : Systèmes de Surveillance et de Réponse

- Gestion des urgences
- Gestion du risque sanitaire
- Capacités requises dans le cadre du RSI

Module 2 : Gestion de la Santé

- Systèmes de santé
- Planification, suivi, évaluation
- Communication
- Gestion de l'information
- Formation de formateurs

Module 3 : Droit et Relations Internationales

- Règlement sanitaire international
- Organisations internationales et réseaux
- Point Focal National RSI
- Droits de l'Homme
- Législation nationale

> Evaluation

L'évaluation de la satisfaction du participant permettra de recueillir son avis sur différents aspects de la formation (objectifs de formation, activités pédagogiques les plus/moins utiles, efficacité du tuteur, équilibre théorie/pratique, documentation et matériels de référence).

L'évaluation formative permettra d'estimer la progression du participant en termes de connaissances, de compétences et d'attitudes au cours de la formation. Cette évaluation sera réalisée en continu par différents moyens : auto-évaluation sur le long cours, contrôle continu et portfolio du participant.

Un certificat de compétence OMS sera délivré aux participants qui auront suivi la formation avec succès.

La formation à la mise en œuvre du RSI sera reconnue par les universités collaboratrices dans le cadre de leurs Masters de Santé publique ou de Droit international.

Au terme de la formation, deux évaluations supplémentaires seront effectuées :

L'évaluation des compétences permettra de mesurer les évolutions des pratiques (application des acquis de la formation à l'activité professionnelle). Cette évaluation sera réalisée six mois après la fin de la formation.

L'évaluation des résultats permettra de déterminer dans quelle mesure ce type de programme de formation peut affecter de manière positive les systèmes contribuant à la mise en œuvre du RSI dans les pays participants.

La formation à la mise en œuvre du RSI - Que peut-elle m'apporter ?

- Cette formation vous aidera mettre en œuvre le RSI dans votre travail quotidien
- Vous ferez partie d'un réseau de professionnels du RSI partageant expériences pratiques et solutions face aux défis de santé publique d'aujourd'hui
- Vous serez mieux préparé à gérer efficacement une urgence de santé publique dans votre pays/région

Que peut-elle apporter à mon institution?

Avec une formation spécifique à la mise en œuvre du RSI, vous serez capable de :

- Former d'autres professionnels de votre institution
- Renforcer les capacités de votre institution à coordonner la réponse à une urgence de santé publique

Postulez dès maintenant ! Allez sur :

<http://www.who.int/ihr/training/ihrcourse/request-form/en/index.html>

> Prérequis

Les candidatures émanant de tous les états membres de l'OMS seront examinées selon les critères suivants :

- Poste actuel : priorité sera donnée aux professionnels impliqués dans la gestion de projets/systèmes directement liés à la mise en œuvre du RSI.
- Formation et expérience professionnelle (prises en compte conjointement) : plus de 5 ans d'expérience dans un domaine de travail en rapport (les candidatures de postulants moins expérimentés seront considérées au cas par cas) et un diplôme universitaire supérieur : master, doctorat de disciplines telles que médecine, microbiologie, santé publique, santé environnementale, économie de la santé et administration, droit (les diplômes de niveau inférieur seront également étudiés au cas par cas).
- Bonnes capacités d'organisation et aptitude à travailler de façon indépendante.
- Connaissances informatiques solides.
- **Niveau supérieur d'expression et de compréhension de l'anglais** (aptitude à participer facilement à des discussions, pouvoir lire et rédiger des documents complexes).

> Procédure de sélection

Les candidats intéressés sont invités à :

1. Aller sur : <http://www.who.int/lhr/training/lhrcourse/request-form/en/index.html>, télécharger, compléter et soumettre un formulaire d'inscription («Application form»).
2. Les candidats recevront alors par courriel des indications leur permettant de procéder à un test préliminaire en ligne (en anglais). Ils devront, de plus, adresser par courriel les documents suivants :
 - Un CV détaillé.
 - Une lettre de motivation mentionnant les attentes du candidat à l'égard de la formation ainsi que ses sources de financement.
 - Une lettre de recommandation de l'employeur/superviseur.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 18 juin 2010.

Toutes les candidatures seront examinées et des entretiens téléphoniques seront organisés avec les candidats pré-sélectionnés.



> Coût de la formation

- **Coût de la formation** : 5 000 USD par participant, incluant l'hébergement et les repas ainsi que les frais pédagogiques. Les frais de transport ne sont pas compris.
- **Hébergement et repas** : La session en face-à-face se déroulera au Centre de Conférences Les Pensières (Fon-

dation Mérieux), Veyrier-du-Lac (près d'Annecy), France. L'hébergement et la restauration seront assurés au centre de conférences.

- **Modes de règlement** : Les frais de formation devront être réglés à l'OMS au moment de l'inscription. Des instructions détaillées seront communiquées aux participants sélectionnés.

Organisation mondiale de la santé

Coordination du RSI – Bureau OMS de Lyon
58 avenue Debourg - 69007 LYON – FRANCE
Téléphone: +33 (0)4 72 71 64 70
Fax: +33 (0)4 72 71 64 71
Contacts: Paula Gomez gomezp@who.int
Anouk Berger bergera@who.int



**Organisation
mondiale de la Santé**